

## ACCOMPAGNER LES EXPLOITATIONS VERS LE « ZÉRO » HERBICIDE

*Johan Kouzmina*

*Chambre d'agriculture de la Marne*



## Quel contexte en champagne ?

- Vignes à haute densité de plantation

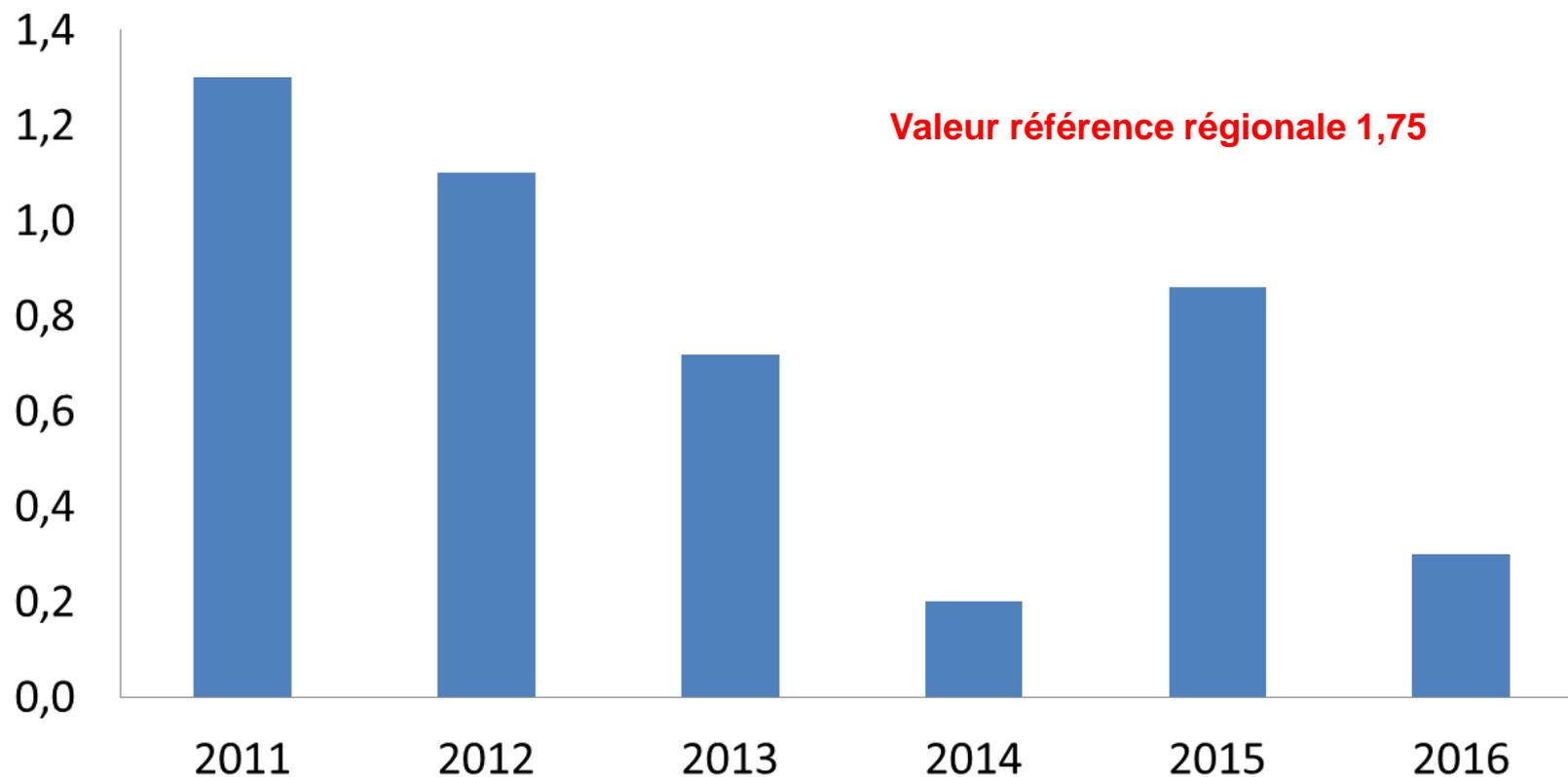
- Une partie du vignoble en pente et en dévers



Et des vignerons qui veulent préserver une image positive de leur vignoble !

## Quels résultats ?

### Evolution de l'IFT herbicide du groupe Dephy



# Gestion du groupe en 2011

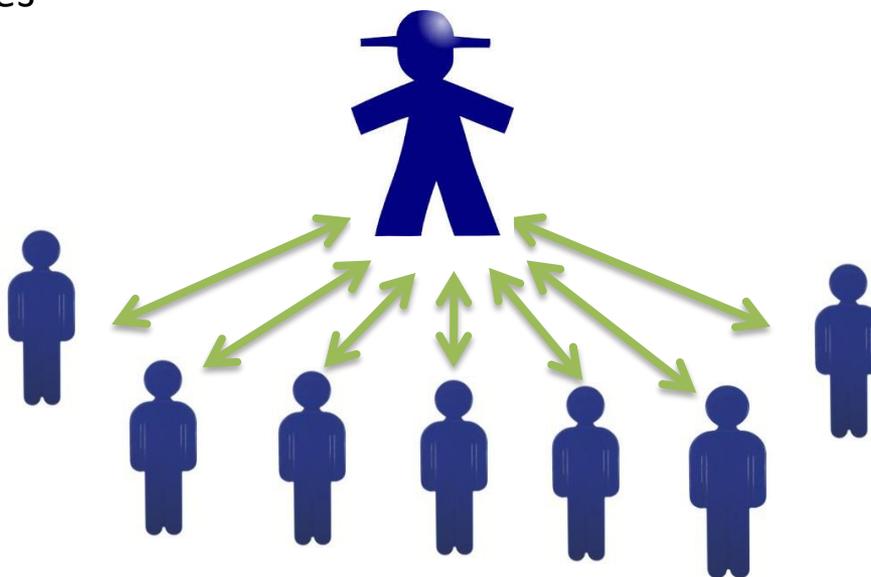
## Côté technicien :

- Volonté de satisfaire les questions individuelles
- Créer un groupe qui échange
- Faire un diagnostic pour fixer des objectifs

## Côté viticulteur :

- Une motivation pour évoluer
- En attente d'apport technique
- Volonté d'intégrer un groupe

**Animateur = conseiller technique**



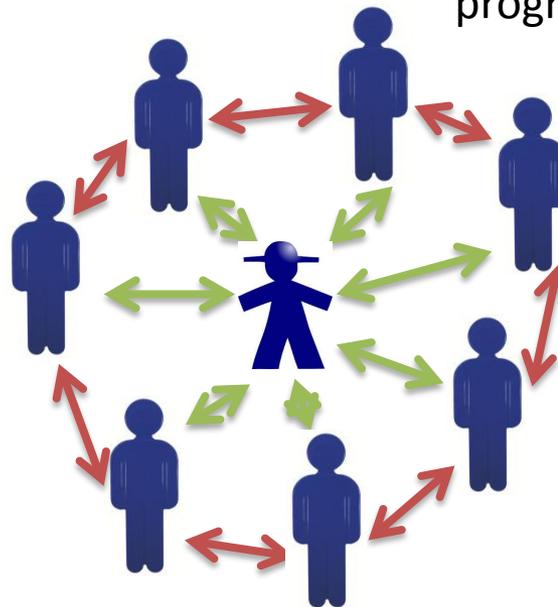
# Vie du groupe au renouvellement

## Côté technicien :

- Gestion d'un groupe qui échange librement
- Création de communication
- Appui technique moins marqué

## Côté viticulteur :

- En attente de communication
- Limites techniques connues
- Souhaite garder une dynamique de progression



**Animateur = coordinateur de projet**

# Quelques exemples d'animation vers l'extérieur

- ❖ Celles qui ne fonctionnent pas:
  - ❖ Porte ouverte à l'exploitation spécifique DEPHY
  
- ❖ Celles qui fonctionnent bien
  - ❖ Témoignage dans le cadre d'une démonstration matériel
  - ❖ Article de presse/ Mise à disposition de fiches trajectoire
  - ❖ Conférence avec intervention des vignerons

## En interne au groupe

- ❖ Augmentation du nombre de rencontres annuelles
- ❖ Volonté d'aller voir ce qu'il se passe à l'extérieur
- ❖ Proposition de visite d'entreprises
- ❖ Création d'un facebook interne au groupe

## Projet de groupe

- ❖ Partie phyto très bien gérée. Reste le côté météo indépendant de la volonté
- ❖ Approche de la partie fertilisation
  - ❖ Intervenant extérieur (Hérody)
  - ❖ Mise en place d'essais avec échange interne au groupe
  - ❖ Mise en comparaison technique et économique des pratiques

# Merci de votre attention

---

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement,  
avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité,  
par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto